
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0472 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Attachés d'Education, session 2019.

Ce sont :

ATTACHÉS D'ÉDUCATION

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BADINI ISSAKA	306075	25/05/85
2	BAZIE BELIMA	306443	08/04/88
3	BONKOUNGOU ARZIOUM	249491	04/04/86
4	DABIRE WEND-MANEDBA GHISLAIN	241504	09/07/86
5	DIANDA MOUMINI	249547	29/06/85
6	DRABO IBANO EDWIGE	249544	14/07/89
7	DRABO SANLO PATRICIA	249594	18/08/83
8	GNESSIEN SIDIKI	249593	02/01/75
9	ILBOUDO FAOUZIATOU	306325	24/08/93
10	ILBOUDO RABI GILBERT	241515	31/12/79
11	KABORE ISSAKA	305918	12/02/89
12	KABORE SOUTONG-NOMA LEON	306227	10/11/92
13	KABORE WAMBI	249494	31/12/86
14	KIENDREBEOGO ALIDA	249528	26/04/84
15	KIENDREBEOGO SENI	306570	07/04/89
16	KOALA MAMADOU	306465	25/12/79
17	KOMBERE TILADE CASIMIR	312053	15/03/88
18	LOHOUA BOTOUMA	249531	04/03/89
19	LOMPO TIANIAGOU	305795	07/08/88
20	MILLOGO PROSPER	250710	27/12/81
21	OUEDRAOGO CHEIK ABDOUL AZIZ	306219	16/11/92
22	OUEDRAOGO RELWENDE CHEICK TIDJANE	249363	11/08/80

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
23	OUEDRAOGO WENDYAM EVELYNE ✓	306241	12/08/93
24	TIENDREBEOGO TAMBI	249495	31/12/87
25	TRAORE AMINATA ANGE	217174	27/02/77
26	YAMEOGO MAMINATA	249486	31/12/85
27	YAMEOGO TEGAWENDE PARFAIT	249368	01/04/84
28	ZERBO ADAMA ✓	307035	17/04/89
29	ZIDA ETIENNE	249496	26/12/85
30	ZONGO BASSISSAMA PHILIPPE	306475	31/12/94

Arrêté la présente liste à 30 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGANE

